

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL  
TENUE LE 6 OCTOBRE 2015 À 19 H 30  
À LA SALLE COMMUNAUTAIRE LE BIVOUAC**

---

Sont présents : Monsieur Jean Laliberté, maire

Madame la conseillère et messieurs les conseillers :  
Pierre Hallé, conseiller, district n° 1  
Jim O'Brien, conseiller, district n° 2  
Michael Tuppert, conseiller, district n° 3  
Hélène Thibault, conseillère, district n° 4  
Jean Perron, conseiller, district n° 5  
Marcel Gaumond, conseiller, district n° 6

Sont également présentes : Madame Amélie Lamontage, trésorière adjointe  
Madame Céline Gilbert, greffière adjointe

Les membres du conseil présents forment le quorum.

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 19 h 30.

**1. ORDRE DU JOUR**

1.1 Adoption de l'ordre du jour

**2. PROCÈS-VERBAUX**

2.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2015

**3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (15 minutes)**

**4. CORRESPONDANCE**

4.1 Liste de la correspondance du mois de septembre 2015

**5. GESTION DES FINANCES**

5.1 Dépôt du rapport budgétaire au 30 septembre 2015

5.2 Adoption des comptes à payer au 30 septembre 2015

5.3 Autorisation de paiement / Décompte progressif #1 / Remplacement d'un regard pluvial et de l'émissaire pluvial au 6127, route de Fossambault / *Excavation ETR Inc.*

**6. AFFAIRES COURANTES**

6.1 Acceptation des demandes de permis déposées en vertu du Règlement sur les PIIA

6.2 Demande de dérogation mineure concernant le lot numéro 4 744 417, 9, 7<sup>e</sup> Rue

6.3 Affectation de poste – Technicienne en administration

6.4 Affectation de poste – Secrétaire

6.5 Autorisation de signature / Départ à la retraite

6.6 Attestation / Programmation des travaux révisée / Programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018

6.7 Octroi de contrat / Réalisation d'essais à la fumée / *Veolia ES Canada services industriels inc.*

6.8 Octroi de contrat / Inspection télévisée de branchements de service d'égout domestique / *Plomberie solutions tc*

6.9 Aliénation des lots 4 743 445, 4 745 807, 4 745 811 et 4 745 813, autrefois nommés rue des Bruants et rue de l'Épervier

**7. PARTIE INFORMATIVE**

**8. DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**9. AFFAIRES DIVERSES**

**10. SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)**

**11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

151-10-2015

**1. ORDRE DU JOUR**

**1.1 Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jim O'Brien  
APPUYÉ par le conseiller Pierre Hallé  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé

152-10-2015

**2. PROCÈS-VERBAUX**

**2.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2015**

Les membres du conseil ont reçu, dans les délais fixés par la loi, le procès-verbal de ladite séance; la trésorière adjointe est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michael Tuppert  
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gaumond  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2015;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer.

**3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (15 MINUTES)**

À 19 h 33, les membres du conseil répondent aux questions de l'assemblée portant uniquement sur le procès-verbal approuvé lors de cette séance.

Aucune question n'est soulevée.

Fin de la première période de questions à 19 h 33.

**4. CORRESPONDANCE**

**4.1 Liste de la correspondance du mois de septembre 2015**

La trésorière adjointe dépose la liste de la correspondance du mois de septembre 2015 et invite les membres du conseil à la consulter.

**5. GESTION DES FINANCES**

**5.1 Dépôt du rapport budgétaire au 30 septembre 2015**

La trésorière adjointe dépose aux membres du conseil municipal le rapport budgétaire au 30 septembre 2015 et les invite à le consulter.

153-10-2015

**5.2 Adoption des comptes à payer au 30 septembre 2015**

La trésorière adjointe dépose, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer au 30 septembre 2015 totalisant 220 784,65 \$.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Perron  
APPUYÉ par le conseiller Jim O'Brien  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter la liste des comptes à payer au 30 septembre 2015 totalisant une somme de 220 784,65 \$, laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elle était ici tout au long reproduite.

154-10-2015

**5.3 Autorisation de paiement / Décompte progressif #1 / Remplacement d'un regard pluvial et de l'émissaire pluvial au 6127, route de Fossambault / Excavation ETR Inc.**

ATTENDU la correspondance reçue de la firme d'ingénieurs CIMA+ le 29 septembre 2015 recommandant le paiement du décompte progressif #1 relatif au projet de remplacement d'un regard pluvial et de l'émissaire pluvial au 6127, route de Fossambault;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Hélène Thibault  
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gaumont  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser le directeur général à procéder au paiement d'une somme de 33 558,03 \$, plus taxes applicables, à la firme *Excavation ETR Inc.*, et ce, dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018;

Que cette dépense soit financée à même le budget de fonctionnement 2015.

**6. AFFAIRES COURANTES**

155-10-2015

**6.1 Acceptation des demandes de permis déposées en vertu du Règlement sur les PIIA**

ATTENDU QUE les demandes de permis assujetties au Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ont été analysées lors de la rencontre du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) le 24 septembre 2015;

ATTENDU le tableau synthèse déposé en date du même jour et annexé au présent procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Hallé  
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gaumont  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil municipal fasse siennes les recommandations et conditions du CCU apparaissant au tableau et accepte les demandes de permis déposées en vertu du PIIA recommandées par le CCU figurant à ce même tableau;

QUE l'inspecteur en bâtiments et environnement soit autorisé à émettre les permis, conformément à la réglementation d'urbanisme;

QUE cette acceptation ne porte que sur le PIIA et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation d'urbanisme.

**156-10-2015**

## **6.2 Demande de dérogation mineure concernant le lot numéro 4 744 417, 9, 7<sup>e</sup> Rue**

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure a été déposée sur l'immeuble connu comme étant situé au 9, 7<sup>e</sup> Rue, et désigné sous le lot numéro 4 744 417;

ATTENDU QUE l'analyse de cette demande devait se faire à cette séance du 6 octobre 2015;

ATTENDU QUE suite à la publication de l'avis public et aux commentaires de citoyens, il y a lieu de clarifier le libellé de cette demande de dérogation mineure;

ATTENDU QUE cette démarche démontre de la transparence dans le processus de dérogation mineure;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Hallé  
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gaumond  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil municipal reporte à la séance du 3 novembre prochain la décision sur la dérogation mineure déposée sur le lot numéro 4 744 417.

**157-10-2015**

## **6.3 Affectation de poste – Technicienne en administration**

ATTENDU la vacance au poste de technicienne comptable;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les tâches du poste de technicienne comptable;

ATTENDU QU'il y a lieu de changer le titre du poste de technicienne comptable pour celui de technicienne en administration;

ATTENDU les recommandations de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Hélène Thibault  
APPUYÉ par monsieur le maire Jean Laliberté  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE modifier le titre du poste de technicienne comptable pour celui de technicienne en administration;

De nommer madame Renée Deslauriers au poste de technicienne en administration, rétroactivement au 21 septembre 2015, et que le salaire soit fixé à l'échelon 7 de la catégorie d'emploi « Technicienne en administration et secrétaire de direction ».

**158-10-2015**

## **6.4 Affectation de poste – Secrétaire**

ATTENDU la vacance au poste de secrétaire au Service de l'urbanisme et de l'environnement;

ATTENDU les recommandations du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Hélène Thibault  
APPUYÉ par monsieur le maire Jean Laliberté  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De nommer madame Linda Déchène à titre de secrétaire au Service de l'urbanisme et de l'environnement, rétroactivement au 21 septembre 2015, et que le salaire soit fixé à l'échelon 7 de la catégorie d'emploi « Secrétaire ».

**159-10-2015**

#### **6.5 Autorisation de signature / Départ à la retraite**

ATTENDU le départ à la retraite de madame Lucie Mainguy en date du 11 septembre 2015;

ATTENDU QU'il y a lieu d'officialiser le départ à la retraite de madame Mainguy;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Hélène Thibault  
APPUYÉ par monsieur le maire Jean Laliberté  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser le directeur général à signer tous les documents relatifs au départ à la retraite de madame Mainguy.

**160-10-2015**

#### **6.6 Attestation / Programmation des travaux révisée / Programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018**

ATTENDU QUE la Ville doit présenter une programmation révisée dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018;

ATTENDU la programmation révisée préparée par CIMA+ en date du 6 octobre 2015;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Perron  
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gaumont  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux annexée à la présente résolution comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

**161-10-2015**

#### **6.7 Octroi de contrat / Réalisation d'essais à la fumée / Veolia ES Canada services industriels inc.**

ATTENDU que la Ville désire procéder à la réalisation d'essais à la fumée sur une partie de son territoire;

ATTENDU les soumissions obtenues d'entrepreneurs qualifiés pour effectuer les travaux;

ATTENDU les recommandations reçues de la firme CIMA+ le 5 octobre 2015;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Perron  
APPUYÉ par le conseiller Pierre Hallé  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De retenir le plus bas soumissionnaire, soit la firme *Veolia ES Canada services industriels inc.* afin de réaliser des essais à la fumée sur une partie du territoire de la ville, pour un montant de 20 565 \$ plus taxes applicables, et ce, dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018.

QUE cette dépense soit financée à même le budget d'opération 2015.

162-10-2015

**6.8 Octroi de contrat / Inspection télévisée de branchements de service d'égout domestique / *Plomberie solutions tc***

ATTENDU que la Ville désire procéder à l'inspection télévisée de branchements de service d'égout domestique sur une partie de son territoire;

ATTENDU les soumissions obtenues d'entrepreneurs qualifiés pour effectuer les travaux;

ATTENDU les recommandations reçues de la firme CIMA+ en date du 5 octobre 2015;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Perron  
APPUYÉ par le conseiller Jim O'Brien  
ET RÉSOLU À LUNANIMITÉ :

De retenir le plus bas soumissionnaire, soit la firme *Plomberie solutions tc* afin de réaliser l'inspection télévisée de branchements de service d'égout domestique sur une partie du territoire, pour un montant de 34 145 \$ plus taxes applicables, et ce, dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018.

QUE l'octroi de ce contrat soit conditionnel à la fourniture d'une attestation d'assurance conforme à l'article 5 du document d'appel d'offres.

QUE cette dépense soit financée à même le budget d'opération 2015.

163-10-2015

**6.9 Aliénation des lots 4 743 445, 4 745 807, 4 745 811 et 4 745 813, autrefois nommés rue des Bruants et rue de l'Épervier**

ATTENDU QUE l'article 28 de la *Loi des Cités & Villes* permet à toute municipalité d'aliéner tout bien à titre onéreux;

ATTENDU l'intérêt de Transport L & R Martel Inc. de réaliser un projet de développement sur les terrains dont il est propriétaire majoritaire dans ce secteur;

ATTENDU la demande de Transport L & R Martel Inc. à l'effet d'acquérir le fond de terrain des rues pour lui permettre de faire des rues publiques;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Hallé  
APPUYÉ par le conseiller Michael Tuppert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la Ville cède les lots 4 743 445, 4 745 807, 4 745 811 et 4 745 813 à Transport L & R Martel Inc., et ce, pour un montant de 1 \$;

QUE si le projet de développement n'est pas réalisé dans les trois ans suivant l'aliénation, les lots concernés seront rétrocédés à la Ville;

QUE les frais notariés soient à la charge du nouvel acquéreur;

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer tout document à cet effet.

## **7. PARTIE INFORMATIVE**

### **7.1 Collecte des feuilles d'automne**

Monsieur le maire rappelle qu'il est interdit d'utiliser les sacs de plastique de couleur ou transparents, même ceux recyclables ou compostables pour la cueillette des feuilles. Les sacs de plastique déposés en bordure de rue ne seront pas ramassés. Les contenants suivants sont toutefois acceptés : le bac brun, les sacs de papier conçus spécialement pour les résidus verts (de marque Sac-au-sol, Cascades, ou autres marques) et les boîtes de carton non ciré.

Il y aura trois collectes de feuilles cet automne, soit les lundis 19 et 26 octobre ainsi que le lundi 2 novembre.

### **7.2 Fête de l'Halloween**

Monsieur le maire invite les automobilistes à la prudence lors de la fête de l'Halloween le 31 octobre prochain. Les enfants sont de plus en plus nombreux dans les rues et ils peuvent oublier les règles de sécurité piétonnières les plus élémentaires lorsqu'ils sont distraits.

### **7.3 Abaissement du niveau du lac**

Monsieur le maire rappelle que l'abaissement du niveau d'eau du lac St-Joseph se poursuit progressivement comme prévu, et ce, jusqu'au début du mois de novembre.

### **7.4 Journal « L'Entre-Guillemets »**

Monsieur le maire informe les résidents que la prochaine édition du journal « L'Entre-Guillemets » paraîtra le 13 octobre prochain.

### **7.5 Marina-à-Tangons**

Monsieur le maire donne la parole au conseiller Jim O'Brien qui résume les actions qui ont été prises suite à la rencontre d'information du 15 septembre dernier relativement au projet de réaménagement de la Marina-à-Tangons.

## **8. DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Aucun document.

## **9. AFFAIRES DIVERSES**

Aucun point.

## **10. SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS**

À 19 h 55, les membres du conseil répondent aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

1. La dérogation mineure sur l'immeuble situé au 9, 7<sup>e</sup> Rue.
2. Les essais à la fumée.
3. Les communications sur la rue de la Tourelle.

Fin de la seconde période de questions à 20 h25.

**164-10-2015**

**11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Hélène Thibault  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de fermer cette session.

Le président lève l'assemblée à 20 h 25.

---

Jean Laliberté, maire

---

Céline Gilbert, greffière adjointe